

# INFO

Édition spéciale no.1



## Hôtel de ville

2627, rue Principale

Sainte-Justine-de-Newton, QC, J0P 1T0

Tél : 450-764-3573, Fax : 450-764-3180

[Ste-justine@oricom.ca](mailto:Ste-justine@oricom.ca)

Lundi au vendredi : 8h30 à 16h30

## COVID-19



Denis Ranger



Chères Justinoises et Justinois,

Je veux par ce message d'abord et avant tout vous féliciter pour votre solidarité et votre résilience dans cette période difficile que nous traversons tous avec la pandémie COVID-19. En effet, nous sommes une petite communauté soudée et cela se perçoit clairement par la façon dont nous arrivons à nous entraider et à nous soutenir psychologiquement malgré la distanciation sociale et le confinement qui s'imposent à nous.

Durant ces deux dernières semaines, la Municipalité s'est attelée à mettre en place un certain nombre de mesures afin de garantir la continuité des services essentiels, amoindrir au maximum le risque de propagation du virus, et soutenir l'ensemble de notre population. Nous avons un conseil municipal fort, une équipe municipale dévouée et à la tâche, avec laquelle nous tenons des réunions quotidiennes en sécurité civile afin d'évaluer les besoins et prendre les actions adéquates.

### Mesures prises

Parmi l'éventail de mesures qui a été instauré :

- Nous avons décidé de fermer l'ensemble des bâtiments municipaux au public pour une durée indéterminée.
- Nos employés désinfectent régulièrement leur espace de travail, appliquent la distanciation sociale, et dans la mesure du possible le personnel administratif effectue du télétravail selon un système de rotation.
- Nous avons fourni du matériel désinfectant aux commerces locaux ouverts et nous les avons aidés avec quelques outils visant à accroître leurs normes de sécurité en matière d'hygiène et de santé.
- Afin de donner du répit à la population dans ces moments d'incertitude économique, la Municipalité a décidé d'abaisser son taux d'intérêt à 0 % sur l'ensemble des comptes en souffrance, à compter du 15 mars 2020, et ce jusqu'à une date indéterminée.
- Nous allons effectuer les séances de conseil à huis clos pour expédier les dossiers urgents via des moyens de communication à distance (téléphone, logiciel informatique de conférence) afin de respecter les recommandations de la Ministre des Affaires Municipales en la matière. Cependant, par souci de transparence, nous vous communiquerons davantage d'informations sur les décisions prises en séance y compris comme à l'habitude, les procès-verbaux diffusés sur notre site internet.
- Dans l'optique de soutenir nos aînés de 70 ans et plus, qui sont plus vulnérables face à cette épidémie, nous allons les contacter afin de leur offrir des services d'approvisionnement en ce qui concerne des besoins essentiels et urgents (épicerie, récupération de courrier, etc.).

Nous suivons de près l'évolution de la situation et nous continuerons de prendre les actions nécessaires pour protéger notre population et réduire significativement le risque de propagation du virus COVID-19.

### Comment nous rejoindre ?

Nous avons établi deux canaux de communication qui demeurent les outils privilégiés pour **toutes questions ou assistances** liées aux mesures municipales dans ce contexte d'épidémie du COVID-19 :

**Courriel** : [covid19@sainte-justine-de-newton.ca](mailto:covid19@sainte-justine-de-newton.ca)

**Téléphone** : 450 764-3573, poste 219 (laissez un message vocal)

### Où m'informer ?

Vous pouvez nous suivre sur notre page officielle Facebook: **Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton** pour voir nos actualités de façon instantanée. Aussi, nous vous enverrons à l'occasion par la poste des **bulletins d'information** spéciaux car à titre de rappel le bulletin d'information municipal est distribué aux 3 mois depuis janvier 2020.

Par ailleurs, je tiens à vous rappeler également qu'il est toujours possible de s'abonner à notre bulletin électronique d'information en allant sur notre site internet au [www.sainte-justine-de-newton.ca](http://www.sainte-justine-de-newton.ca), puis dans le bas de la page d'accueil vous aurez juste à fournir votre nom et votre courriel.

Solidairement.

Denis Ranger,  
Maire.

# ADMINISTRATION

---

## PAIEMENT DE TAXES MUNICIPALES

En raison de la fermeture de l'hôtel de ville au public, nous vous invitons à privilégier les virements bancaires ou l'envoi de chèque par la poste.

### **Par la poste :**

Nous vous demandons de ne pas envoyer d'espèces par la poste. Adressez votre chèque à l'ordre de : Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton. Il est également possible de payer vos versements par chèques postdatés. L'adresse d'envoi est le 2627, Principale, Sainte-Justine-de-Newton, QC, J0P 1T0. Vous pouvez également laisser votre enveloppe dans une boîte sécurisée située à côté de la porte de l'hôtel de ville. N'oubliez pas de joindre le talon du versement visé par le chèque.

### **Par virement bancaire :**

Assurez-vous d'indiquer Ste-Justine-de-Newton et non pas seulement Ste-Justine sinon votre paiement se rendra à la municipalité de Ste-Justine de Bellechasse. Pour le numéro de compte, entrez votre numéro de matricule qui est composé de 10 chiffres.

## ÉTAT DES SERVICES MUNICIPAUX

Les services municipaux demeurent toujours en fonction et vous pouvez communiquer avec la Municipalité soit par téléphone au 450-764-3573 ou par courriel au [ste-justine@oricom.ca](mailto:ste-justine@oricom.ca) pour toute question ou besoin d'assistance.



## LEVÉ DE L'AVIS D'ÉBULLITION

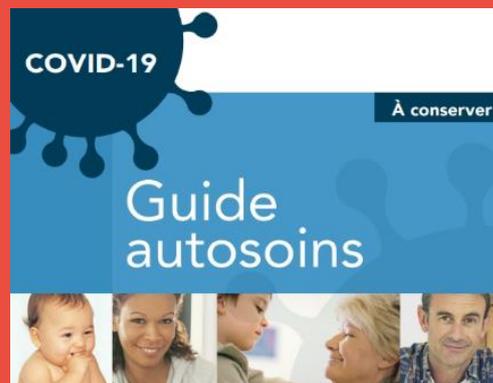
Tel qu'annoncé précédemment, veuillez noter que l'avis d'ébullition préventif émis le 16 mars 2020 suite à un bris d'aqueduc est présentement levé. Vous pouvez consommer l'eau sans la faire bouillir préalablement.

## QUÉBEC.CA

Retrouvez toutes les informations et les mesures prises par le gouvernement québécois concernant le COVID-19 sur leur site officiel [www.Québec.ca](http://www.Québec.ca).

Vous y retrouverez, entre autres, :

- un guide autosoins conçu pour aider les gens à prendre les meilleures décisions possible pour leur santé durant la pandémie.
- la liste des services et activités commerciales essentiels.



# SERVICES AUX CITOYENS – COVID-19

Considérant les risques liés au COVID-19, la Municipalité met en place des services pour les citoyens âgés de 70 ans et plus ainsi que ceux ne pouvant se déplacer afin de minimiser leur exposition au virus.

## ÉPICERIE

Deux choix d'épicerie s'offrent à vous :

### 1- IGA Famille Drolet et Paquette de Coteau-du-Lac

Livraison gratuite du lundi au vendredi pour toute commande d'un montant minimal de 25 \$. Votre commande doit être passée les **mardis avant 13h00** pour la recevoir le mercredi. Paiement au livreur par carte Interac ou crédit seulement.

### 2- Métro Fordham de Saint-Zotique

Livraison gratuite du lundi au vendredi. Aucun montant minimal. Prévoir un délai de 24 à 48 heures avant de recevoir votre livraison. Paiement au livreur par carte de crédit seulement.

## Procédure à suivre pour les deux options :

Vous pouvez nous faire parvenir votre commande à l'adresse courriel suivante : [covid19@sainte-justine-de-newton.ca](mailto:covid19@sainte-justine-de-newton.ca) et la municipalité les fera suivre directement à l'épicerie concernée. **\*\*Veillez indiquer au début du courriel votre nom, adresse, numéro de téléphone et l'épicerie visée.**

Pour ceux et celles qui ne peuvent pas adresser leurs commandes par courriel, vous pouvez laisser un message vocal au **450-764-3573 poste 219** et un membre de notre équipe vous rappellera afin de prendre les informations de votre commande.



## POSTE



Un membre de notre équipe de bénévoles peut se charger d'aller chercher votre courrier pour vous.

Pour ce faire, envoyez un courriel à [covid19@sainte-justine-de-newton.ca](mailto:covid19@sainte-justine-de-newton.ca) ou laissez un message au 450-764-3573 poste 219. Nous nous chargerons de vous attribuer un membre de notre équipe bénévole auquel vous devrez remettre la clé de votre casier postal et signer une procuration l'autorisant à récupérer vos colis à votre place.

## BUFFET MARILOU

Le buffet Marilou, qui est le fournisseur des repas partagés à Sainte-Justine-de-Newton, offre présentement la livraison de bons petits plats à 6 \$ pour tous. Aucun frais de livraison ne s'applique et vous avez la possibilité de payer par carte de crédit ou par chèque. Veuillez noter que vous devez commander un minimum de six plats parmi la liste disponible sur leur site web [www.buffetmarilou.com](http://www.buffetmarilou.com) dans la section « repas préparés ».

Vous pouvez passer une commande ou demander plus d'information en composant le 450-218-1124 ou le 514-961-9141.



# INFORMATIONS

## EMPLOYÉS ET EMPLOYEURS

Que vous soyez employés ou employeurs, le gouvernement fédéral et provincial ont mis en place des mesures financières pour vous venir en aide. L'organisme DEV Vaudreuil-Soulanges a élaboré un résumé des mesures gouvernementales sur leur site web [www.developpementvs.com/covid-19](http://www.developpementvs.com/covid-19).

La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) a également élaboré une section « Questions et réponses » sur leur site web [www.cnesst.gouv.qc.ca](http://www.cnesst.gouv.qc.ca) pour répondre aux interrogations des employeurs et employés.



## SERVICE 2-1-1

Le 211 est un **service d'information et référence** facilement accessible en composant le 2-1-1 sur votre téléphone. Ce service est **disponible 7 jours par semaine, de 8 h à 18 h**.

Le service 211 permet de combattre la pauvreté et l'exclusion sociale, en permettant aux gens aux prises avec des besoins sociaux non urgents d'être informés rapidement sur les ressources sociocommunautaires de proximité qui leur viendront en aide.

Le 211 rend également disponible sur le **web** toutes les informations sur les ressources sociocommunautaires :

- Site entièrement bilingue
- Géolocalisation des organismes
- Révision annuelle des organismes
- Recherche par nom d'organisme, catégories ou mots-clés
- Fiche détaillée des services de chaque organisme pour se sortir d'une situation précaire.

## DÉFI « FLASH TES LUMIÈRES ! »

Chaque soir, nous vous invitons à flasher vos lumières entre 20h25 et 20h38 lors du passage de nos très chers pompiers bénévoles.

Cette initiative, qui a pris de l'ampleur au Québec, rend hommage aux travailleurs de la santé et permet à la population de se « connecter » en ces temps difficiles.

Tous ensemble, « brisons » l'isolement en toute sécurité !

